

MOIS DE MARS

Consacré à saint Joseph

Apostolat de la Prière, intention pour l'évangélisation

* * * * *

Les Catholiques en Chine : Que l'Eglise en Chine persévère dans la fidélité à l'Évangile et grandisse dans l'unité.

Mars : le souci, toujours présent, du patrimoine immobilier du diocèse

Durant les cinq années passées à Saint-Brieuc comme vicaire capitulaire, le Père de la Mennais n'a cessé de réclamer au gouvernement la restitution des biens d'église spoliés à la Révolution. Il reste encore certains dossiers en cours, comme l'acquisition d'un palais épiscopal. Une lettre du 17 février au Ministre de l'Intérieur (CG II, Doc 196) rappelle l'urgence de ce dossier. De même, l'évêque s'inquiète auprès de M. Berthier, curé de Dinan, des dispositions à prendre pour que l'école ecclésiastique dont il est le propriétaire légal, soit reconnue, à sa mort, comme bien d'église. Il le presse de faire, pour le moins, un testament olographe en ce sens. (CG II, Doc 197). Troisième dossier : celui de l'acquisition de l'ancien grand séminaire de Tréguier afin d'y installer le collège



ecclésiastique, indispensable dans cette partie bretonne du diocèse. Déjà, le Père de la Mennais a obtenu la cession d'une première partie de ces bâtiments occupés jusqu'à là par la gendarmerie. Il faut valider cette cession. De plus, Mgr de la Romagère a engagé avec le sieur Caro, propriétaire de la seconde partie, un compromis de vente pour lequel il faut également une autorisation, mais aussi une subvention d'état permettant de faire face aux dépenses d'achat et de réparations. (CG II, Doc 200).

Ces trois lettres, signées du nouvel évêque, portent la marque du Vicaire général qui a dû en assurer la rédaction.

200

La Mennais 2019
Une nouvelle page